

Conditions générales de vente

Mise à jour : 2 octobre 2026

Entre :

Delphine HADJIAN Entrepreneur Individuel (EI)

58 rue de Monceau CS 48756 - 75380 Paris Cedex 08

SIRET : 500 280 672 00030

Email : contact@bienetrejuridique.fr

Téléphone : 06.36.43.12.01

(appelée « l'Organisatrice » dans le reste du document)

Et :

Le professionnel qui s'inscrit à un atelier proposé par l'Organisatrice

(appelé le « Client » dans le reste du document)

1. A quoi sert ce document ?

Ce document s'appelle des conditions générales de vente (ou CGV) et a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisatrice propose au Client un atelier d'information sur la réglementation.

Ces CGV complètent celles de Billetweb qui commercialise les billets en son nom et applique ses propres conditions à cette vente. Pour en savoir plus sur les conditions de vente de Billetweb, le Client peut consulter ses conditions générales de vente.

2. A qui s'adresse l'atelier ?

L'atelier est réservé exclusivement aux professionnels ayant déjà créé leur micro-entreprise dans le secteur du bien-être.

Par « secteur du bien-être », il faut entendre l'ensemble des praticiens dont l'activité consiste à proposer des techniques, pratiques ou accompagnements visant à améliorer le bien-être, la relaxation, la vitalité, l'hygiène de vie, l'équilibre émotionnel ou énergétique de leurs clients, sans finalité médicale.

Cela inclut notamment : naturopathes, sophrologues, réflexologues, accompagnantes périnatales, doulas, praticiens en massages bien-être, shiatsu ou hypnose, énergéticiens, coachs bien-être, etc.

Avant de s'inscrire à l'atelier, le Client reconnaît exercer en tant que professionnel en micro-entreprise dans le secteur du bien-être tel que défini ci-dessus.

Si une erreur d'éligibilité est constatée après inscription et avant l'atelier, le Client peut contacter par email l'Organisatrice qui vérifiera la situation du Client et déterminera si sa participation peut être

maintenue ou pas. En cas de décision de non-maintien, l'inscription du Client sera annulée et remboursée intégralement.

3. En quoi consiste l'atelier ?

L'atelier proposé est un atelier de présentation et d'échanges sur la réglementation applicable, afin d'aider le Client à comprendre ses obligations juridiques. Le Client repart avec des informations et des outils fiables pour sécuriser son activité.

Le Client ne bénéficie, en revanche, d'aucune consultation juridique, ni de rédaction ou de validation de documents pour sa situation particulière, ni d'aucun suivi à l'issue de l'atelier. Pour tout besoin spécifique, il convient de se rapprocher d'un avocat ou de toute autre profession juridique réglementée.

La description, la date et les conditions de réalisation de l'atelier sont détaillées sur la page d'inscription accessible sur le site de Billetweb.

4. Combien coûte l'atelier ?

Le prix de l'atelier est de 90 € TTC par personne, frais de billetterie inclus. Aucun frais obligatoire supplémentaire n'est ajouté à ce montant. La commission Billetweb est supportée sur ce prix et n'est pas ajoutée au montant à payer.

Le prix comprend la participation à l'atelier et la remise en fin d'atelier de deux supports :

- « Checklist opérationnelle pour réussir son activité en micro-entreprise »
- « Sélection de ressources officielles et pratiques »

5. Comment s'inscrire à l'atelier et procéder au paiement ?

L'atelier est limité à sept participants. Les inscriptions sont ouvertes dans la limite des places disponibles, jusqu'à la veille de l'atelier à 18h (heure de Paris).

L'inscription s'effectue exclusivement sur Billetweb. Le Client renseigne les champs obligatoires, prend connaissance des présentes CGV et de celles de Billetweb, puis les accepte en cochant les cases prévues à cet effet, avant paiement.

Le règlement intégral est effectué par carte bancaire via Billetweb et son prestataire de paiement. Après validation de la transaction, Billetweb adresse au Client la confirmation de commande par email, ainsi que le billet. La facture est émise par Billetweb en son nom et accessible selon les indications de l'email.

L'inscription à l'atelier n'est confirmée qu'après validation du paiement.

6. Est-il possible de changer d'avis après inscription et se faire rembourser ?

L'inscription étant effectuée pour les besoins de l'activité professionnelle du Client, aucun droit de rétractation de quatorze jours applicable aux consommateurs n'est prévu pour cette inscription.

Le Client bénéficie toutefois d'une faculté contractuelle d'annulation dans les conditions décrites ci-après.

Le Client peut annuler son inscription et obtenir le remboursement intégral des 90 € si sa demande est reçue par l'Organisatrice, par email, au plus tard sept jours avant le début de l'atelier, à la même heure. Le Client doit préciser dans l'email : son nom, son prénom et son numéro de commande.

Le remboursement sera effectué via Billetweb sur la carte bancaire du Client. En cas de problème technique (carte bancaire expirée par exemple), l'Organisatrice se rapproche du Client pour convenir d'un autre moyen de remboursement.

Après cette échéance, toute annulation, absence ou retard ne donne droit à aucun remboursement. Le billet est nominatif : aucun remplacement par un tiers, transfert à une autre personne ou report sur un autre atelier n'est possible.

7. L'Organisatrice peut-elle annuler ou proposer un report ?

En cas d'empêchement sérieux de l'Organisatrice, d'insuffisance du nombre d'inscriptions, de fermeture de site, d'indisponibilité de la salle ou de toute autre circonstance empêchant le déroulement de l'atelier dans les conditions annoncées, l'Organisatrice peut proposer au Client une nouvelle date.

Si le Client refuse le report, l'Organisatrice annule l'atelier et le Client est remboursé intégralement des 90 €, sans qu'il ne puisse être réclamé à l'Organisatrice une quelconque indemnité.

Le remboursement sera effectué via Billetweb sur la carte bancaire du Client. En cas de problème technique (carte bancaire expirée par exemple), l'Organisatrice se rapproche du Client pour convenir d'un autre moyen de remboursement.

8. A qui appartiennent les supports transmis lors de l'atelier ?

Tous les documents, supports, textes, fiches, visuels, logos ou autres éléments remis ou mis à disposition du Client par l'Organisatrice demeurent la propriété de l'Organisatrice ou de leurs titulaires respectifs.

Le Client peut conserver, consulter et utiliser les supports de l'atelier pour les seuls besoins de la mise en conformité de son activité. Cette autorisation ne permet pas de réutiliser les logos ou les visuels.

Toute autre reproduction, adaptation, diffusion ou réutilisation est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de l'Organisatrice.

9. Des photos ou vidéos peuvent-elles être prises lors de l'atelier ?

Des prises de vue peuvent être réalisées par l'Organisatrice pour présenter l'atelier dans sa communication professionnelle. Les vues non identifiables sont privilégiées.

Toute photographie ou vidéo permettant d'identifier le Client n'est réalisée et utilisée qu'avec son accord préalable et écrit, recueilli dans un formulaire distinct. Le Client peut refuser sans justification et sans conséquence sur sa participation à l'atelier.

Toute prise de vue réalisée par le Client et permettant d'identifier l'Organisatrice et/ou les autres participants, ainsi que toute diffusion, est interdite sans autorisation préalable des personnes concernées.

10. Qui est responsable de quoi ?

L'Organisatrice apporte des informations générales et veille à leur exactitude et à leur actualité à la date de l'atelier.

L'atelier ne constitue pas une consultation juridique ni une validation de la conformité de l'activité du Client, et la réglementation peut évoluer rapidement.

Le Client reste seul responsable des décisions prises pour son activité, de sa mise en conformité et de la vérification des règles applicables à sa situation.

11. Comment les données du Client sont-elles utilisées ?

L'Organisatrice, en sa qualité de responsable de traitement, est soucieuse de la protection des données à caractère personnel du Client et veille à ce que ses données soient traitées en conformité avec le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par l'Organisatrice, le Client peut consulter sa politique de confidentialité.

12. Que se passe-t-il en cas de réclamation ?

La version des CGV acceptée lors de la commande s'applique. Aucune modification intervenue ultérieurement ne peut être imposée au Client.

En cas de réclamation, le Client doit contacter l'Organisatrice par email à l'adresse contact@bienetrejuridique.fr pour exposer sa demande. Si aucun accord amiable n'est trouvé, le droit français s'applique et le litige sera soumis aux tribunaux compétents.